

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25070986***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**23 MAI 2025**Greffier
Le GreffierN° d'entreprise : **0721 887 559**

Nom

(en entier) : **BED SERVICES**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE**Adresse complète du siège : **RUE DES NERVIENS 26, 6250 PRESLES****Objet de l'acte : Transfert du siège social**

EXTRAIT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 08 Mars 2025

1. PRÉSENCE

Présentes :

-Monsieur BANGOFA EALE Didier

-Madame MUZINGA NZASI Nicole.

Le quorum atteint, l'assemblée générale peut se réunir et délibérer valablement.

2. DÉCLARATION DU PRESIDENT

L'assemblée est présidée par la secrétaire qui rappelle l'ordre du jour et sa raison d'être :

- Transfert du siège social.

3. DELIBERATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale décide de transférer, avec effet immédiat, le siège de la société de la rue des Nerviens 26, 6250 Presles la rue Norbert van Helleputte 144, 6060 Gilly

BANGOFA EALE Didier

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).